

**Diagnostic des sols sur les lieux
accueillant des enfants et adolescents**

Déploiement national

**Crèche « Lakanal » –
Perpignan (Pyrénées Orientales (66))**

Note de Première Phase (NPP)

N° ZZLRO6601_RNPP

*Diagnostic des sols sur les lieux accueillant des enfants et adolescents- Phase 1
Crèche « Lakanal » (Région Languedoc-Roussillon, Département Pyrénées Orientales, Commune de
Perpignan (66))
Note de Première Phase (NPP) N° ZZLRO6601 _RNPP*

Diagnostic des sols sur les lieux accueillant des enfants et adolescents

Déploiement national

Crèche « Lakanal » – Perpignan (Pyrénées Orientales (66))

Note de Première Phase (NPP)

N° ZZLRO6601_RNPP



	Nom / Visa	Fonction
Rédacteur	A.VOGT	Ingénieur d'études
Vérificateur	E. PUYDEBOIS	Chef de projet
Approbateur	A. BARITEAU	Directrice de projet

SYNTHESE

L'État Français a souhaité faire procéder, comme le prévoit l'**action 19 du 2ème plan national santé environnement 2009-2013**, à un examen des situations environnementales liées au fait que des établissements accueillant des enfants ou des adolescents (ETS), tels que des crèches et des écoles, soient situés sur/ou à proximité immédiate d'anciens sites industriels ou d'activités de service recensés dans la base BASIAS (Base de données des Anciens Sites Industriels et Activités de Service). Cette démarche est traduite dans l'article 43 de la Loi n°2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement, promulguée le 5 août 2009. Elle est pilotée par le Ministère en charge de l'Ecologie.

Description de l'établissement scolaire, résultats de la visite de l'établissement

La **crèche** « Lakanal » (ETS n°ZZLRO6601) est localisée au 12 rue Foy sur la commune de Perpignan (66). Elle accueille 25 enfants âgés de 2 mois et ½ à 3 ans et encadrés par 10 adultes depuis la rentrée 2010.

La crèche « Lakanal », propriété de la ville de Perpignan s'étend sur une surface d'environ 680 m² et est située au rez-de-chaussée d'un bâtiment de 2 étages. L'ETS est constitué :

- d'un ensemble de pièces en enfilade où sont installés les salles de jeux et d'activités, les dortoirs, les sanitaires, les vestiaires et la cuisine. Un second bâtiment sert de local chaufferie (au gaz de ville) ;
- d'aires extérieures constituées de deux cours de récréation, une cour surélevée non accessible et un accès au parking. Seule une cour de récréation, recouverte d'enrobé et avec quelques arbres, est accessible aux enfants.

Lors de la visite, il a été constaté que le bâtiment de la crèche n'est construit ni sur vide sanitaire ni sur sous-sol. Aucun indice visuel ou olfactif suspect n'a été relevé sur site.

Résultats des études historiques et documentaires

Cette crèche a été construite en contiguïté supposée d'un site recensé dans BASIAS (n°LRO6600510), ce qui a motivé son inclusion dans la liste des établissements concernés par la démarche de diagnostic.

L'étude historique montre que la crèche a ouvert ses portes en 2006 après des travaux de rénovation. Entre 1905-1910 et 2004, le site était occupé par l'école Mme Rolland dont l'emprise comprenait également un bâtiment accueillant actuellement les « Restos du Cœur ». Ce bâtiment est situé entre la crèche et l'emprise du site BASIAS.

La crèche « Lakanal » est située à proximité du BASIAS (n°LRO6600510) qui avait pour activité de 1858 à 1980 la fabrique de « cahiers de papier à cigarettes »

et imprimerie. Le site BASIAS n°LRO6600510 n'est pas contigu à l'ETS mais situé à environ 15 mètres au sud-ouest de l'ETS, car la rue Saccabeille et le centre des « Restos du cœur » sont présents entre les deux établissements. Pendant l'activité de ce site BASIAS, différents locaux ont été utilisés : la maison familiale en 1838 rue du Bastion Saint-Dominique, la maison Cavel rue Emile Zola et les dépôts rue Sainte Catherine. D'après les informations recueillies, de la poudre de bronze, de la colle et des encres d'imprimerie étaient utilisées au droit du site. Entre 1949 et 1965, plusieurs annexes furent ouvertes au droit du site : ramettes, copies de lettres, service expédition et fabrication de filtres.

Une horlogerie (site BASIAS n°LRO6601202) a été recensée à 75 m au nord de l'ETS.

Résultats de l'étude géologique et hydrogéologique

D'après la carte géologique de Perpignan et les coupes de sondages disponibles dans la zone de l'étude, les terrains rencontrés du haut vers le bas sont constitués par des formations sablo-argileuses, localement graveleuses. L'eau souterraine serait présente au droit du site vers 30-40 m de profondeur. L'écoulement global des eaux souterraines est dirigé vers la mer, soit d'ouest en est.

Ainsi, le site BASIAS n°LRO6600510 (fabrique de « cahiers de papier à cigarettes ») est situé en aval hydraulique de la crèche et le site BASIAS n°LRO6601202 (horlogerie) est situé en latéral hydraulique.

Etude de l'influence potentielle de l'ancien site industriel sur le groupe scolaire

S'agissant d'une crèche, trois scénarios d'exposition sont à considérer.

Un scénario d'exposition potentielle a été retenu :

- l'inhalation de l'air dans les bâtiments, air qui serait susceptible d'être dégradé par des pollutions éventuelles provenant du site BASIAS :

La proximité du site BASIAS n° LRO6600510 par rapport à l'ETS ne permet pas de conclure à l'absence d'influence de ce site BASIAS sur la qualité de l'air à l'intérieur des bâtiments de la crèche via un transfert de composés volatils dans les sols.

Les deux autres scénarios d'exposition ne sont pas retenus :

- l'ingestion de sols par les enfants :

Le scénario d'exposition par ingestion de sols superficiels n'a pas été retenu du fait de la localisation du site BASIAS (absence de superposition) et de l'absence de sols superficiels accessibles aux enfants.

- l'ingestion d'eau potable par les enfants :

Les réseaux d'eau potable ne traversant pas l'emprise de site BASIAS, la possibilité d'une dégradation de la qualité de l'eau du robinet par transfert de polluants au travers des canalisations n'est pas retenue.

*Diagnostic des sols sur les lieux accueillant des enfants et adolescents- Phase 1
Crèche « Lakanal » (Région Languedoc-Roussillon, Département Pyrénées Orientales, Commune de
Perpignan (66))*

Note de Première Phase (NPP) N° ZZLR06601 _RNPP

Ainsi, l'étude historique et documentaire n'ayant pas permis de conclure à l'absence d'influence du site BASIAS sur la qualité de l'air à l'intérieur des bâtiments de l'établissement, nous proposons que la **crèche « Lakanal » (ETS n°ZZLR06601) fasse l'objet d'une campagne de diagnostics sur les milieux pertinents (phase 2)** à l'issue de la phase 1.

Les informations disponibles à ce stade ne mettent pas en évidence la nécessité de mettre en place des dispositions de gestion provisoires dans l'attente des résultats des investigations de phase 2.

Le programme d'investigations de phase 2 concerne l'air sous dalle du bâtiment.

Cet avis concerne la configuration actuelle de l'Etablissement et se base sur les connaissances techniques et scientifiques du moment, au regard de la méthodologie mise en œuvre dans le cadre de la démarche « Etablissements sensibles ».